

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2012

<http://cgt-ford.com>

Lundi 20 février 2012

### Libération des m<sup>2</sup> dans l'usine/démantèlement :

Le démontage actuel se fait en vue de libérer de l'espace pour la mise en place des futurs projets : Fox, double embrayage et 6F35. La priorité est mise sur la sécurité (consignation, etc...). Un des objectifs est l'optimisation des coûts de démontage par la récupération de matériels et de quelques machines notamment pour le double embrayage et la vente du reste des machines (des équipements non nécessaires aux nouveaux projets) à la société CBI qui sous-traite le démontage à DDM. Cette dernière va démonter la globalité des équipements de l'usine. Il n'y aura pas de génie civil dans les zones sans activité, elles seront donc sécurisées et interdites d'accès. Calendrier :

- Démontage prioritaire : 6F35 et double embrayage sur la période de janvier à avril 2012
- Démontage des autres secteurs de mai à oct/nov 2012
- Génie civil et connexions des énergies de mai à juillet 2012
- Installation double embrayage à partir de février 2012
- Installation Fox en juillet/aout 2012 (8 machines CNC)
- Installation 6F35 de aout à novembre 2012

### Marche de l'entreprise, avancement des projets (projet par projet) :

Mac Flewitt, Vice Président de Ford Europe et remplaçant de Ken Macfarlane, devrait rencontrer les élus du CE jeudi prochain. Il rencontrera les pouvoirs publics dans la matinée accompagné de Nick Caton et de M. Schneider. La direction locale nous prévient : « *il ne devrait pas avoir d'annonce particulière.* » **Il y a pourtant urgence à compléter l'activité industrielle de FAI afin d'atteindre l'objectif des 1000 emplois minimum !**

Racks : le nouveau gabarit est fini et la pratique dira si il y a un gain en temps de soudure. Des moyens pérennes vont être mis en place pour le marquage des numéros de série fait ici à la peinture (mise en place d'aspiration, etc...). La direction promet des conditions satisfaisantes. Un des objectifs est de mettre en place des rotations sur les différents postes, y compris pour postes de soudeurs. La 3D manquant de capacité, le complément de production se fait actuellement par scie circulaire mais une étude est en cours pour améliorer ce procédé temporaire.

Carter Fox : peu de nouveautés. Même si le client prévu à l'origine est l'usine de Craiova (qui elle aussi a du retard à l'allumage), nous sommes reconnus comme fournisseurs pour Cologne et on devrait leur envoyer bientôt des pièces pour palier au retard de l'usine de Craiova. Mais pour l'heure, la machine Heller n'est toujours pas capable !

Double embrayage : le client sera l'usine GFT de Košice en Slovaquie. Il manque toujours les nouveaux disques d'embrayage, ce qui provoque un standby sur ce projet. Toujours pas de décision ferme prise en ce qui concerne les éventuels acquisitions de machines de contrôles au final (balourd, couple au point mort). Le déplacement des machines « retoolées » vers leur nouveau secteur a commencé mais il ne s'agit pour l'instant que de leur déplacement, c'est-à-dire sans connexions aux énergies, systèmes de convoyage, etc...

6F35 : pas de nouveauté notable. Repositionnement de la partie Kitting qui sera au Viastor de la « S ». Au sujet du convertisseur, Ford n'en fabrique plus nulle part. Ce n'est plus une activité dans le monde Ford, par conséquent, non ne le fabriquerons pas.

APLD : chaque salarié aura au maximum 1000 heures de chômage partiel en APLD de janvier à décembre 2012. Comment la direction s'organise t-elle pour que la répartition se fasse sur toute l'année afin d'éviter de nous retrouver tous dans l'usine sans rien à avoir à faire en fin d'année ? Ses explications ne sont pas claires mais elle dit y travailler.

Congés d'été : la direction ne nous donne toujours pas de date mais dit que nous nous calquerons sur GFT.

Semaine 9 : GFT sera en sous activité. Donc, idem pour FAI. Il n'y aura que 31 personnes au TTH, les Races ne travailleront pas, les Racks auront 2 jours de relâche, etc... Il y aura un service minimum, y compris au restaurant So-dexo.

### Info/consultation du CE sur le projet d'accord égalité professionnelle Hommes/Femmes :

Les élus du CE n'ont par rendu d'avis considérant que c'est aux organisations syndicales représentatives de valider ou non un accord par leurs signatures.

Droit d'alerte : face au manque évident d'informations fournies aux élus du CE sur les projets actuels, sur les projets à venir pour le maintien des 1000 emplois, sur la question du retour du logo, sur le démantèlement de l'usine ainsi que sur l'organisation futur du travail, etc... les élus du CE envisagent de mettre en place un nouveau droit d'alerte (l'actuel arrivant à terme). Une liste de questions, visible sur notre site internet, a été remise à la direction qui devra y répondre d'ici à la prochaine réunion du CE qui aura lieu fin mars.